

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU MARDI 2 JUILLET 2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la mairie, suite à la convocation qui lui a été adressée par le maire Jean-Luc MAERTEN, **le MARDI 2 JUILLET à 18 h 30.**

Date de la convocation : 3 mai 2024

	<b>PRESENTS</b>	<b>ABSENTS</b>	<b>ABSENTS EXCUSES</b>	<b>POUVOIRS DONNES A</b>
<b>1. MAERTEN Jean-Luc, Maire</b>	<b>X</b>			
<b>2. GRANGEON Jacky, 1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>X</b>			
<b>3. POLO Ludmila, 2eme adjointe</b>	<b>X</b>			
<b>4. GUITET José, 3eme adjoint</b>	<b>X</b>			
<b>5. LATINI Patricia, 4eme adjointe</b>	<b>X</b>			
6. De CHALAIN Christian	<b>X</b>			
7. RONDA William	<b>X</b>			
8. POPIN Diane	<b>X</b>			
9. BOUTILLET Nelly	<b>X</b>			
10. PRINCET Helena	<b>X</b>			
11. AUGRY Dimitri	<b>x</b>			
12. MORLAT Lucile	<b>x</b>			
13. KONAYAO Serge	<b>X</b>			
14. RECOUPÉ Sébastien	<b>X</b>			
15. ROBIEUX Laure	<b>X</b>			
<b>QUORUM : 8</b>	<b>15</b>			

**Christian de CHALAIN** est nommé secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

- Présentation du projet de panneaux photovoltaïques par IB VOGT,
- Contrat de maintenance et de service et assistance avec Centaure Systems,
- Demande de subvention ACTIV 3 du Département,
- Bail de location de la maison communale,

### **Décision**

- Déclaration d'intention d'aliéner

### **Information**

- Fêtes de la St Jean
- 100 ans de Mme BERENGER

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MAI 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 MAI 2024 est approuvé à l'unanimité.

## PRESENTATION DU PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES PAR IB VOGT

Dossier de présentation en pièce jointe

Le conseil municipal demande que le propriétaire vienne présenter également son projet à la séance de septembre. Le conseil municipal délibérera ensuite pour la poursuite ou pas du projet.

**19H30 Arrivée de Serge KONAYAO**

## 2024-23– FINANCES LOCALES

### CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE SERVICE ET ASSISTANCE AVEC CENTAURE SYSTEMS

En 2022, la commune a installé le panneau électronique d'information dans le centre bourg.

La garantie arrive à échéance au 26 juillet 2024.

La société Centaure Systems propose un contrat de maintenance qui prendra le relai de la garantie pièces et mains d'œuvre sur le site pour un montant annuel de 1 435.20 € TTC (1 196 € HT) pour un an renouvelable d'un commun accord.

**Par 13 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la Sté Centaure Systems.**

## 2024-24 – FINANCES LOCALES

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL - ACTIV3

La commune a décidé de renouveler **les équipements de cuisine de la salle des fêtes** qui ne sont plus adaptés aux locations privées ou aux associations. Sont prévus :

- Un fourneau avec 4 feux et 1 four gaz
- Un four de remise et de maintien en température
- Une armoire inox réfrigérée supplémentaire 1315 l
- Un lave-vaisselle.

L'entreprise retenue est SERVI HOTEL pour un montant total TTC de 14 556 € (12 120 € HT).

Afin de limiter les transports de **tables et chaises pour les animations**, la commune a prévu l'achat de mobilier supplémentaire qui resterait sur le site du presbytère.

Le devis retenu est celui de GUICHARD COLLECTIVITES pour 2 804.64 € TTC (2 337.20 € HT).

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention pour l'achat de ces équipements. Le financement s'établit comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
ACQUISITIONS	14 467.20 €	ACTIV 3 (80%)	11 573.76 €
		Autofinancement ( 20 %)	2 893.44 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 467, 20 €</b>		<b>14 467.20 €</b>

**A l'unanimité, le conseil municipal adopte le plan de financement et sollicite la subvention ACTIV3 auprès du département.**

## **2024-25 – DOMAINE ET PATRIMOINE** **BAIL AVEC SHYNKARIUK IRYNA**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé un bail de location avec AUDACIA pour l'hébergement d'une famille ukrainienne. Aujourd'hui, AUDACIA souhaite que ces locataires se prennent en charge progressivement et demande un glissement des baux vers les locataires en place.

Il est proposé un nouveau bail meublé avec SHYNKARIUK Iryna à compter du 15 juillet 2024 pour un loyer mensuel identique de 414 € toutes charges comprises. Un dépôt de garantie d'un mois sera demandé.

**Par 12 voix pour et 3 abstentions, Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail avec Mme Irina SHYNKARIUK.**

## **2024-26 – FINANCES LOCALES** **TARIFS CANTINE / GARDERIE 2024-2025**

Comme chaque année, le SIVOS propose d'harmoniser au sein des 3 communes les tarifs de la cantine et de la garderie. Pour la prochaine rentrée scolaire, les tarifs proposés sont les suivants :

	<b>CANTINE</b>
Repas enfant	3.90 €
Repas enseignant	5.40 €
Repas PAI (projet d'accueil individualisé)	1.50 € (tarif non retenu)
Repas du personnel	Minimum Urssaf

	<b>GARDERIE</b>
Abonnement annuel	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>5 jours de garderie avec mercredi :</b> 366 € soit 36.60 € par mois sur 10 mois</li><li>• <b>4 jours de garderie sans mercredi :</b> 315 € soit 31.50 € par mois sur 10 mois</li></ul>
Occasionnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3.80 €</li></ul>
<b>15 €/j</b> si retard des parents pour la prise en charge des enfants après la fermeture de la garderie	

Comme l'année passée, toute absence non justifiée sauf maladie, sera facturée. Les parents seront invités à informer la mairie par mel le mardi pour la semaine suivante.

**Les tarifs pour la rentrée de septembre 2024 sont adoptés par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.**

Un nouveau tarif de 1.50 € a été demandé pour les enfants qui un projet d'accueil individualisé (PAI). Ces enfants sont accueillis à la cantine avec leur repas fourni par la famille suivant un régime approprié. Ils disposent d'une place et d'un couvert à la cantine.

**Le conseil municipal ne retient pas cette proposition par 8 voix contre, 3 voix pour et 4 abstentions.**

## **DECISIONS**

### **1-2024 – DOMAINE ET PATRIMOINE** **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 26 mai 2020, il présente au conseil municipal les décisions prises en vertu de cette délégation sur les déclarations d'intention d'aliéner et pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

Date de Réception	Vente	Lieu
17.01.2024	DELALANDE Jérôme et Patricia	5 bis Rue de la Vallée
18.03.2024	LANGOUMOIS François et Catherine	9 route des Salmondières
21.03.2024	Consorts BERENGER	1 rue de la Pascalière
22.03.2024	ROBIEUX Nicolas et Laure	8 rue de la Tours
25.04.2024	ROY Jean-Pierre	30 Rue de Servouze
30.05.2024	MOREAU Didier	2 lotissement de la Fosse-Couturier

## INFORMATIONS

### **FETES DE LA ST JEAN**

Manifestation réussie. Le choix des repas proposés par le FCJ a été apprécié.

### **CENTENAIRE A JARDRES**

Jeudi 11 juillet à 11 h à la mairie, Mme BERENGER fêtera ses 100 ans. Un bouquet et un vase seront offerts par la municipalité.

### **VOIRIE**

**L'arbre de la liberté** planté devant le cabinet médical est mort, il sera remplacé par une autre essence d'arbre.

L'aménagement de **la rue de l'Ormeau** avec des chicanes, **la rue du lotissement de la Marèche** et **l'impasse de la Vigne aux Roux** sont inscrits au budget de GP pour 2024.

En 2025, il est prévu de refaire la voie communale entre Servouze et le Bois Senebaud qui se détériore ainsi que la voie du Bois Senebaud jusqu'à la RD 951, mitoyenne en partie avec CHAUVIGNY.

L'analyse des flux de véhicules relevé par le **radar pédagogique** fait ressortir une certaine discipline dans la vitesse sauf sur la route de Chauvigny et la Rue de la Vallée.

Le **rond-point au niveau de POINT P** est entretenu par la commune de Chauvigny suivant une convention entre nos 2 communes et le Département qui interdit toute implantation pour des raisons de sécurité. Certains regrettent qu'il ne soit pas mis en valeur.

### **ASSOCIATIONS**

**L'ACCA** a moins d'adhérents et a vu ses recettes en diminution. Elle demande de communiquer auprès des promeneurs d'éviter les bois les jours de chasse ; consignes difficiles à faire appliquer. Enfin, le local chasse est équipé de 2 grands chauffe-eaux. Un petit serait plus économique. A étudier.

**MEMOIRE JARDRAISE** organise une sortie à BELABRE (36) le 20 juillet.

### **SOREGIES**

Incitation à la mise en place de ombrière de parking de + 1500 m2.

### **ECOLE**

Les 5 classes sont allées au zoo de la Touche pour la fin d'année. L'école a gagné un **prix au concours WITTY** montrant des gestes pour des économies d'énergies.

Le **PEDT** a été renouvelé pour 3 ans et les **TAP** reconduits pour 2024-2025 tant que la dotation d'Etat sera versée.

Il convient de noter que 43 CM2 partiront au collège en juin 2025 avec une possible fermeture de classe.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT**

GP a inspecté le **patrimoine arboré** de la commune et précisé que l'allées d'arbres à Gagne Denier est de leur compétence. Comme chaque année, des petits **pots de miel** ont été distribués aux enfants de l'école et aux personnels de la commune. La grange au niveau du monument aux morts a été détruite, ce qui laisse un espace qui sera aménagé en **terrain de pétanque** par le service technique.

GP a lancé **un Groupe d'Actions Locales** pour accompagner les collectivités dans leurs projets et trouver des financements. Jardres est concerné par le presbytère où des gites pourraient être aménagés. Pour cela, des études de faisabilité s'imposent.

L'association **Vent de Colère** s'est réunie pour échanger sur le projet éolien contesté par les habitants de Jardres et de St Julien l'Ars.

Prochain conseil municipal le jeudi 19 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 03.

**Le Secrétaire,**

**Christian de CHALAIN,**

**Le Maire,**

**Jean-Luc MAERTEN,**